

- PERMANENCES MEDECINS : Faites le 15

- AMBULANCES : Vincent : 04 73 51 23 23

- CABINETS INFIRMIERS :

Pilon - Goncalves - Delorme - Farnier :

04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

- VETERINAIRES :

04 73 51 29.21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44

(animaux de compagnie, bovins, chevaux).

- DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

- TAXIS :

E.I TAXI MATHÉ LUDOVIC 07.84.91.73.36

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

- URGENCES: POMPIERS 18

- GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

- VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

- PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du

CIDFF en Mairie le 2ème vendredi de chaque mois de

9h30 à 12h sur rdv au 07 49 05 61 23 ou 04 73 25 63 95

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- A.D.M.R. ABRI : 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- APAMAR : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

rpe@cctdm.fr - Tél 04 73 80 18 40

● Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)

EFS (Espace France Services) : 04 15 80 00 12

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30

et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et

14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE :

tous les lundis avec ou sans rendez-vous.

Tél. : 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86.

accueil@mission-locale-thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

<https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis

de 8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous.

Contact : Tiffaine BINETRUY

au 07-54-35-42-66 ou par mail à

tiffaine@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES :

Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CPAM : Permanences le jeudi après-midi unique-

ment sur RDV au 3646 ou via le compte AMELI.

Proposition de visio avec la CPAM : mardis et jeudis

de 9h à 12h30 mercredis de 9h à 12h30 et de

14h à 16h, vendredis de 9h à 12h30 et 14h à 16h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et

de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

SERVICE SOCIAL DE LA CPAM : sur RDV au

3646

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

LA POSTE : horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi 9h-12h et 14h à 16h30

Le samedi de 9h à 12h.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

en mairie, le 1er jeudi matin du mois

sur rendez-vous uniquement au 06.81.27.46.70 ou

thierry.deglon@conciliateurdejustice.fr

● **CIMETIÈRE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

LE JOURNAL DE LA VILLE

N° 01/2025 du 9 au 16 janvier 2024

➤ MODIFICATION DES HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie fermera exceptionnellement ses portes à 16h45 au lieu de 17h15 le mardi 14 janvier 2025. Merci de votre compréhension.

➤ MÉDIATHÈQUE PAUL VALAUDE: programmation de janvier

DENTELLES AUX FUSEAUX :

EXPOSITION DU 7 AU 31 JANVIER

Entrée libre, aux heures d'ouverture



ATELIER DÉMONSTRATION DENTELLES AUX FUSEAUX

Vendredi 10 janvier à 14h

Animé par Fanny Thuel Chassaigne et Martine Malosse

Venez découvrir le travail des dentellières, échanger des conseils, tester la dentelle aux fuseaux !

Gratuit

Tout public

Renseignements : 04-73-51-29-55

LES CAFÉS TRICOTÉS :

Tous les vendredis après-midi des mois de janvier et février, nous vous accueillerons pour un moment de partage autour du tricot et du crochet.

Gratuit

Durée : 2h

Tout public

ATELIER TRICOT : DÉMONSTRATION, CONSEILS

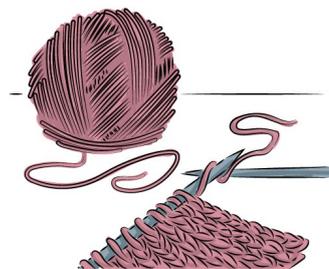
Vendredi 17 janvier de 14h à 16h

Venez à la rencontre d'Ariane, tricoteuse

Gratuit

Durée : 2h

Tout public



HISTOIRES AU BOUT DU FIL :

Samedi 18 janvier à 10h30

Gratuit

Durée : 1h

Enfants de 3 à 6 ans

Renseignements et inscriptions : 04-73-51-29-55



SITE INTERNET DES MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU LE FIL :

Mis en ligne début décembre, le site internet du réseau mediathequeslefil.cctdm.fr permet aux inscrits de consulter leur compte lecteur et découvrir les ressources numériques. Vous y trouverez également toutes les animations proposées par les différentes médiathèques du réseau.

Ça se passe à Courpière

● PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire, Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, maître de cérémonie) reçoit tous les matins sur rendez-vous

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, économie, marchés hebdomadaires) : sur rendez-vous
Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Dominique LAFORÊT (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers, foires et festivités) : Mercredi après-midi sans rendez-vous.

● CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

● CONSEILLERS MUNICIPAUX

ALEJO Élodie, ANGELI Sylvie, BEUGER Élodie, BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE Philippe, CIERGE Thierry, DUCHER Eric, EPECHE Huguette, QUÉRÉ Michel, LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole, SAMSON Christiane, TOURON Danielle

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX (sur rendez-vous)

En Mairie de Courpière :

- Eric DUBOURGNOUX : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnoux@wanadoo.fr ou

eric.dubourgnoux@puy-de-dome.fr

- Aude BURIAS : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.
Accueil possible dès 8h30
sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le
numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Lundi : toute la journée, aux heures d'ouverture
de la mairie - Mardi, Mercredi, Vendredi, de 9h à
12h15 - Mardi, Mercredi, Jeudi, de 14h à 17h15,
sur rendez-vous.

SERVICE DE L'EAU

Lundi : 9h00 à 12h15 - 13h45 à 17h15
Mardi et Mercredi : 13h45 à 17h15
Jeudi : 9h00 à 12h15 - 13h45 à 17h15
Vendredi : 9h00 à 12h15

SERVICE URBANISME

Lundi de 14h00 à 17h00, Mercredi de 9h00 à 12h00 et
jeudi de 14h00 à 17h00. ou sur RDV.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Courpière est ouverte du lundi au
samedi. Horaires : 9h15-12h/13h30-17h15

➤ CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

QUELLES SONT LES DÉMARCHES POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT ?

Effectuer une pré-demande sur le site de l'ANTS :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Prendre rendez-vous à la Mairie via le site internet :

<https://ville-courpiere.fr/mes-demarches/>

Se présenter à la Mairie avec les documents demandés en format papier (**originaux + copies**) : CNI ou passeport à renouveler, photos d'identité de **moins de 6 mois non découpées**, justificatif de domicile de moins d'un an, extrait d'acte de naissance si votre CNI a plus de 15 ans (certaines villes ont dématérialisé la délivrance des actes, la liste est consultable sur internet à l'adresse suivante : <https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>). Si votre ville de naissance fait partie de la liste, vous n'avez pas besoin de fournir un acte de naissance.)

Pour les mineurs : le parent enregistré comme « parent 1 » lors de l'inscription ANTS doit être celui qui accompagnera l'enfant le jour du dépôt de dossier. Le justificatif de domicile devra être à son nom et il devra se munir de sa carte d'identité (originaux + copies).

En cas de garde alternée, si vous souhaitez faire apparaître les 2 adresses, il faudra aussi fournir une copie intégrale du jugement de garde, ainsi que la carte d'identité et le justificatif de domicile du deuxième parent.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ ET UN AUTRE RENDEZ-VOUS SERA FIXÉ.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES POUR RETIRER SA CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT ?

Lorsque vous recevrez le SMS vous informant que votre titre est disponible en Mairie, vous devrez impérativement prendre rendez-vous soit directement sur le site internet :

<https://ville-courpiere.fr/mes-demarches/> soit par téléphone au 04.73.53.01.21.

Vous devrez venir en personne retirer votre titre (prise d'empreintes obligatoire pour toute personne de 13 ans et plus) et ramener votre ancien titre pour destruction.

➤ ROSIÈRE 2025 : OUVERTURE DES CANDIDATURES

LA FÊTE DE LA 104ÈME ROSIÈRE DE COURPIÈRE SE TIENDRA CETTE ANNÉE LES 06, 07 ET 08 JUIN 2025.

Conformément au legs universel de la famille MORIN-FOURNIOUX en date du 27 mars 1920, les jeunes filles habitant Courpière, ayant au moins 18 ans dans le courant de 2025, sont invitées à déposer leur candidature à la mairie **au plus tard le 28 février 2025**.

La future Rosière et ses demoiselles d'honneur accompagneront toutes les grandes manifestations de la Commune et s'engagent à participer à celles-ci pendant une année.

La candidature devra comporter une lettre manuscrite mentionnant les nom, prénoms, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, profession, situation de famille, et les motivations pour être Rosière de Courpière.

Elle devra être accompagnée d'une photo d'identité récente ainsi que d'une courte vidéo de présentation.



➤ INFORMATIONS TRAVAUX

Boulevard Vergingétorix et rue Maréchal Foch: le terrassement des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et Telecom par l'entreprise SCIE débuteront semaine 3 (du 13 au 19 janvier 2025) pour une durée d'environ 3 mois.

➤ LE RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES EN MAIRIE

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ?

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est **OBLIGATOIRE**, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Vous obtenez ensuite une **attestation de recensement** qui est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous serez ensuite convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**.

Attention : Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.

Vous serez **inscrit automatiquement sur les listes électorales de la commune de votre recensement** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Votre recensement doit être fait à la **mairie de la commune de votre domicile**.

Vous devez vous présenter à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

➤ ESPACE FRANCE SERVICES

L'espace France services sera exceptionnellement fermé le vendredi 17 janvier matin.

Réouverture le jour même aux horaires habituels de l'après-midi : 14h-17h

Merci de votre compréhension

Infos associatives

➤ USC : CONCOURS DE BELOTE

L'USC organise son concours de belote le **dimanche 19 janvier** à partir de 14h à la salle d'animation. 16€ la doublette. Lots pour chaque équipe.

➤ CLUB D'ACCORDÉON DES MONTS D'Auvergne : CONCOURS DE BELOTE

Le club d'accordéon des monts d'Auvergne organise un concours de belote le dimanche 26 janvier 2025 à partir de 14h à la salle d'animation. 18€ la doublette. 1er lot: 2 jambons secs / 2^{ème} lot: 2X^{1/4} de jambon sec / 3^{ème} lot: 2 rôtis de porc. Un lot à chaque participant

Infos Communauté de Communes

➤ COLLECTE DE VÊTEMENTS

Faute de lieu où les déposer, les habitants sont nombreux à jeter leurs anciens vêtements dans la poubelle des ordures ménagères. Depuis peu, la communauté de communes Thiers Dore et Montagne a installé des bacs pour les collecter un peu partout sur le territoire. Environ 30 bacs ont déjà été mis en place dans des lieux publics.

La volonté derrière cette action : trouver une alternative à ce qui existe déjà, et essayer d'avoir moins d'incivilités qu'à l'heure actuelle autour des containers existants.

Une deuxième phase expérimentée au printemps :

L'étape d'après, ce sera le collecteur local Emmaüs qui en sera responsable. Il sera chargé de trier et de valoriser ce qui peut l'être.

Dans un premier temps, la collecte sera testée jusqu'à fin janvier et un premier bilan sera fait à ce moment-là.

Les établissements qui voudront poursuivre l'opération pourront le faire et ensuite, une deuxième opération sera menée au printemps, en élargissant à d'autres établissements qui souhaitent rejoindre l'expérience.

COMMENT CA MARCHE?

Les usagers peuvent apporter leurs textiles d'habillement, linge de maison, chaussures... selon leur état, ceux-ci seront destinés au recyclage ou à la réutilisation.

Ils doivent être propres, secs (quel que soit leur état, même abîmés) et placés dans un sac, et les chaussures doivent être liées par paire avant d'être déposées dans les bacs.

Sur Courpière, 2 lieux de collecte sont proposés : un à l'accueil de la Mairie et l'autre à l'Espace France Services.

Zoom sur ...la mobilité sur la bassin thiernois

Depuis septembre 2020, le Maison de la Mobilité est un lieu de ressources pour faciliter toutes les démarches concernant les déplacements : Accompagnement individuel et collectif, Information et achat des titres de transports des réseaux SMTUT, OURA, SNCF, T2C, Information sur les aides à la mobilité : Mobiplus, carte illico solidaire et illico mobilité, ...

Accueil : Mairie de Thiers, 1 rue François Mitterrand 63300 THIERS Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

04 73 80 50 71 – maison-mobilite@stutb.fr

Site internet : <https://www.bus-smtut.com/> - Se déplacer – Horaire par Ligne

Accueil lors des permanences décentralisées 1 fois par mois Mardi matin à l'Espace France Services de Courpière

Vélo à assistance électrique

Deux services sont disponibles :

Location longue durée, pour une semaine, 1 mois ou 3 mois

Accès dès 16 ans, pour les habitant-e-s et actifs des communes de Thiers Dore et Montagne et Entre Dore et Allier

Réservation et contrat sur le site : <https://mobivelo.bassinthiernois.fr/>

Retrait à Thiers, ou lors des permanences de la Maison de la Mobilité

Vélos en Libre-Service : Pour 30 min, 1H ou plus, des vélos à assistance électrique sont disponibles Place Chastel et Place de l'Europe à Thiers, via l'application Koboo.

30 minutes gratuites puis 1€ par demi-heure supplémentaire.

Transport à la demande (TAD)

Accessible sur réservation, le transport à la demande périurbain permet une prise en charge du domicile au pôle de vie le plus proche et à Thiers (Espace du Moutier, Centre Commercial, Place Chastel et Hôpital).

Pour connaître les demi journées de desserte, se rapporter à la zone géographique du domicile.

Réservation obligatoire au plus tard la veille pour le lendemain avant 18h - 04.73.60.41.63

Actualités 2025

A partir du 1er avril 2025, la ligne 12 entre Courpière et Châteldon sera mise en service, du lundi au samedi. Les horaires seront communiqués début 2025.

Transport Scolaire

Le SMTUT organise depuis 2020 le transport scolaire sur les communes de Thiers et Peschadoires, les services des autres communes étant gérés par la Région.

A compter de la rentrée de septembre 2025, l'ensemble du réseau de transport scolaire sera organisé par le SMTUT.

Afin de préparer cette nouvelle organisation, la région informera les familles concernées en avril 2025.

Pour toute question, et pour la demande de nouveaux arrêts nécessaires sur les lignes existantes, il est possible d'informer directement le SMTUT – 04 73 80 50 71 – maison-mobilite@stutb.fr.

Contacts Maison de la Mobilité

Mairie de Thiers – 1 rue François Mitterrand, 63300 THIERS / maison-mobilite@stutb.fr / 04.73.80.50.71 Horaires d'ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h (sans rendez-vous)

<p>➤ MAISON DU TOURISME</p> <p>Horaires Tous les mardis : 9h30-13h</p>	<p>➤ CANTINE SCOLAIRE : MENU DU 13 au 17 janvier 2025</p> <p>Lundi : Tartine de radis d'hiver (ferme de Lucien), porc au jus de pomme, pomme de terre au four, yaourt ou fromage, compote de pomme Mardi (repas végétarien): Carottes et panais râpés, couscous de légumes, fromage, crème au chocolat maison (lait de la Terrasse) Jeudi : Haricots plats vinaigrette, blanquette de veau, riz et carotte, yaourt ou fromage, fruit de saison Vendredi : velouté aux 4 navets (boule d'or, violet...) lasagne de bœuf maison, yaourt de la terrasse fruit d'hiver</p>
--	---

Infos sportives

<p>➤ USC</p> <p>Programmation du week-end : Dimanche 12 janvier : Equipe Féminine : Coupe Futsal à 14h à Veyre Monton / Vs Veyre Monton / Vs Rc Charbonnières</p>										
<p>➤ TCC</p> <p>Belle victoire des 13/14 ans du club contre Enval 3/0. Les deux simples et le double sont remportés par Gustave Perret et Mathéo Mendes.</p>										
<p>➤ LFHC</p> <p>Les matchs de ce week-end 11 et 12 janvier :</p> <table border="0"><tr><td>Samedi 11 janvier : À domicile :</td><td>Dimanche 12 janvier :</td></tr><tr><td>-18M : LFHC VS Chazelles HB/ St Heand à 15h45</td><td>À l'extérieur :</td></tr><tr><td>-18F : LFHC VS US Issoire à 18h</td><td>-15F : St Germain Blavozy HB VS LFHC à 12h</td></tr><tr><td>À l'extérieur : -13 : Feurs HB VS LFHC à 15h30</td><td>Venez les encourager !!</td></tr><tr><td>-15M : HB Ceyrat VS LFHC à 17h</td><td></td></tr></table>	Samedi 11 janvier : À domicile :	Dimanche 12 janvier :	-18M : LFHC VS Chazelles HB/ St Heand à 15h45	À l'extérieur :	-18F : LFHC VS US Issoire à 18h	-15F : St Germain Blavozy HB VS LFHC à 12h	À l'extérieur : -13 : Feurs HB VS LFHC à 15h30	Venez les encourager !!	-15M : HB Ceyrat VS LFHC à 17h	
Samedi 11 janvier : À domicile :	Dimanche 12 janvier :									
-18M : LFHC VS Chazelles HB/ St Heand à 15h45	À l'extérieur :									
-18F : LFHC VS US Issoire à 18h	-15F : St Germain Blavozy HB VS LFHC à 12h									
À l'extérieur : -13 : Feurs HB VS LFHC à 15h30	Venez les encourager !!									
-15M : HB Ceyrat VS LFHC à 17h										

Du côté des commerces

<p>➤ TENDANCES : CESSATION D'ACTIVITÉ / LIQUIDATION TOTALE</p> <p>Tout doit disparaître. Liquidation totale du mardi 07 janvier au mercredi 26 février 2025 avant départ en retraite. Boutique TENDANCES 34 place de la libération 63120 COURPIÈRE</p>

Etat civil du mois de décembre

NAISSANCES	DÉCÈS
<p>TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :</p> <p>Bektas CIFTSUREN né le 17 décembre 2024</p>	<p>TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :</p> <ul style="list-style-type: none">• Daniel DARAGON décédé le 26 décembre 2024• Jeanne CHABBERT veuve BERNARD décédée le 26 décembre 2024• Joseph ABD-EL-NOUR décédé le 27 décembre 2024• Suzanne MARTIN épouse DESIGAUD décédée le 29 décembre 2024
<p>MARIAGE</p> <p>TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À :</p> <p>Stéphanie DIAS et Guillaume CROUZET mariés le 14 décembre 2024.</p>	

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

LAURENT CLIVILLÉ,
MAIRE DE COURPIÈRE,
ET L'ENSEMBLE DU CONSEIL
MUNICIPAL VOUS PRÉSENTENT
LEUR MEILLEURS VOEUX POUR
CETTE NOUVELLE ANNÉE



ROSIÈRE 2024



MÉDIATHÈQUE
PAUL VALAUDE



COURPIÈRE
EN ROSE



TREMPLIN DES
MUSIQUES ACTUELLES



LA PLUME ET
LE CRAYON 2024



BELLE ANNÉE CULTURELLE 2025

RÉOUVERTURE DU CINÉMA LE REX



LE MOT DU MAIRE

Chères Courpiéroises, chers Courpiérois,

Au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des agents de la commune, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Bonheur, santé, prospérité et sérénité.

Répondre à vos attentes et vos préoccupations, vous écouter, vous rencontrer, contribueront, nous le souhaitons, à votre bien-être; faut-il le préciser, dans la mesure des moyens dont nous disposons !

Je vous assure de notre profonde considération pour vous-mêmes et de notre sincère attachement à tous.

C'est ensemble que nous travaillerons au futur de notre belle ville.

Bien à vous

Laurent Clivillé, Maire de Courpière.

Saison & CULTURELLE FESTIVITÉS 1er SEMESTRE 2025 LES TEMPS FORTS



Saison Impulsions 2024-2025

Mentir lo Minimo par la Cie Alta Gama

Compagnie Alta Gama

Vendredi 4 avril 2025 à 20h30 à l'Espace Coubertin

Tout public à partir de 7 ans

A la frontière entre cirque contemporain, théâtre et musique, Mentir lo Minimo s'inspire du courant minimaliste et propose au public une création intime et épurée.



RÉOUVERTURE DU CINÉMA APRÈS TRAVAUX

